



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guericc CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Guericc CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 20 - Espaces sportifs de plein air - Programme de travaux 2018 - Demande de subventions

Espaces sportifs de plein air
Programme de travaux 2018
Demande de subventions

Rapporteur : M. l'Adjoint GHEZALI

	Date	Avis
Commission n° 4	27/03/2018	Favorable unanime (1 abstention)

Le programme de travaux d'investissement, proposé au budget 2018, se compose de divers travaux d'aménagements, de conservation, d'amélioration d'usages et de sécurité, d'équipements dans les espaces sportifs de plein air.

Il est à noter que du fait de la fermeture estivale de la piscine de Chalezeule en raison des travaux de réhabilitation engagés dès le printemps, et pour accueillir les nageurs pendant l'été, il a été décidé d'ouvrir celle de Mallarmé, en mettant à disposition également le solarium. Cette ouverture du parc extérieur engendre une mise en conformité de la clôture périphérique.

1 - Tranches annuelles

L'ensemble de ces travaux, au titre des tranches annuelles, ligne 21.412.2128.00506.34000, se décompose selon la répartition suivante :

- Complexe sportif de Léo Lagrange :	23 500 €
- Stade d'athlétisme Annexe 3 :	
- Traçage de la piste d'athlétisme	16 000 €
- Terrain Annexe 4 :	
- Installation d'une main courante	4 500 €
- Installation d'un pare-ballons	3 000 €
- Complexe sportif de la Malcombe :	35 500 €
- Malcombe 3 : installation d'un treillis soudé sous la main courante	35 000 €
- Malcombe Tennis : amélioration ponctuelle du revêtement	500 €
- Complexe sportif de Saint-Claude :	20 000 €
- Saint-Claude schiste : installation d'un treillis soudé sous la main courante	3 000 €
- Saint-Claude skateparc intérieur : clôture du site en complément à l'aménagement d'un parking public	17 000 €
- Complexe sportif de Rosemont :	3 000 €
- Piste de BMX : amélioration de la grille de départ	800 €
- Boulodrome couvert : séparation du terrain de pétanque	2 200 €
- Piscine La Fayette :	2 500 €
- Solarium : amélioration de l'aire de jeux pour enfants	

- Piscine Mallarmé :	26 500 €
- Amélioration de la clôture du solarium	
- Autres sites :	918 €
- Interventions diverses sur autres installations sportives	
TOTAL	111 918 €

2 - Enveloppe de proximité

Dans le cadre des travaux de proximité, et en complément à la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique de 20 x 40 m, de type multisports, sur le quartier de Clairs-Soleils, il est prévu l'aménagement, sur le même site, d'un espace de gymnastique urbaine («street workout»), pour un coût prévisionnel de 25 000 €.

Il s'agit, dans ce cas précis, de :

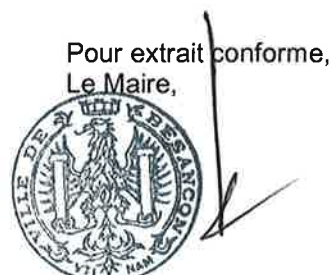
- compléter l'offre de pratique sportive en accès libre,
- apporter, avec cet équipement spécifique, plébiscité par de nombreux adolescents et jeunes adultes, une réponse adaptée à la demande de sports urbains,
- mettre à disposition un équipement solide, potentiellement démontable en cas de besoin d'un terrain de grand jeu sur le quartier.

- Ligne 21.412.2128.00506.34000 : 25 000 €

- **Stade de Clairs-Soleils** : aménagement d'un espace de gymnastique urbaine.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le programme de travaux ci-avant proposé,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le(s) marché(s) à intervenir, après mise en concurrence.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0